

FORUM PARLEMENTAIRE SUR LES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE

22 – 23 mai 2014, LOME, TOGO

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL FRANCOPHONE

Stratégie de mise en œuvre de TCA et du Programme d'actions

A. Au niveau national

- Identifier des associations nationales de la Société Civile pour sensibiliser la population sur le danger de la prolifération des ALPC;
- Convaincre les Etats pour signer et ratifier le TCA pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ;
- Elaborer un calendrier de rencontre avec les Présidents des Groupes Parlementaires en vue des séances de formations et d'information sur la problématique de TCA ;
- Mettre en place au niveau national, des mécanismes prévus par le TCA et le Programme d'actions pour sa mise en œuvre ;
- Collaborer avec les médias sur la vulgarisation des conséquences néfastes de trafic illicite des ALPC et les effets collatéraux qui en résultent ;
- S'approprier de TCA et mettre en place le Forum parlementaire des ALPC et TCA pour ceux qui n'en ont pas et qui doit recruter dans tous les groupes et commissions parlementaires pour une action efficace ;

- Le Forum Parlementaire des ALPC et TCA doit collaborer avec les Commissions nationales de lutte contre la prolifération des ALPC et la Société Civile;
- Utiliser les moyens d'actions parlementaires comme question d'actualité ou orale en direction des membres du gouvernement ayant la défense et les affaires étrangères dans leurs attributions pour les interpeller à la ratification ;
- Chercher l'aval du Parlement pour réussir toute entreprise et activité dans le cadre de la lutte contre la prolifération des APLC et en faveur de TCA ;
- Obtenir de Gouvernements, l'implication des parlementaires dans le processus de négociation et de résolution des conflits à travers le renforcement de la diplomatie parlementaire ;
- Solliciter l'expertise, l'appui et l'accompagnement des agences du système des Nations Unies dans le processus de sensibilisation et de plaidoyer pour la mise en œuvre de TCA ;
- Déceler et connaître les imperfections du TCA en vue d'en proposer les voies sorties ;

B. Au niveau Régional

- Créer des réseaux Parlementaires sous – régionaux sur les ALPC et TCA ;
- Collaborer avec les Parlements des autres pays pour avoir une dimension continentale ;

- Conscientiser les Gouvernements et Etats africains, des Amériques Latines et des Caraïbes à privilégier le dialogue en lieu et place de la guerre comme mode de résolutions de différends.

C. Au niveau international

- Obtenir du Conseil de Sécurité des Nations Unies le vote d'une résolution qui renforcer le contrôle de transfert et la traçabilité des armes et condamne et sanctionne tous ceux qui sont impliqués dans le trafic illicite.

Pour le Groupe,

Fait à Lomé, le 23 mai 2014

Hon. Drissa SANOGO

Rapporteur

Hon Eve BAZAIBA MASUDI

Modératrice